



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E51826

VALABLE JUSQU'AU 03/03/2027

ÉDITÉ LE

05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/1991

Forme juridique : SAS

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES 91B323

Siret : 381 776 921 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 1431172 0

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143852792

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD 397017

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SERMATECH

2791 CHEMIN SAINT BERNARD
PORTE 19 BAT E
06220 VALLAURIS

Téléphone : 04 93 33 07 98

Fax : 04 93 33 79 67

Portable : 06 60 37 17 91

Site Internet : <http://www.sermatech.fr>

E-mail : contact@sermatech.fr

Responsabilité légale :

F.G.A. RIVIERA (535 163 554) / ARNAUDET GUILLAUME PRÉSIDENT / ARNAUDET
SERMATECH DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.